

Avrillé, le 9 décembre 2014

Direction Technique

Contact : Patrick TOQUÉ

p.toque@ville-avrillé.fr

02.41.43.39.89

JFD/PT/CR/2014-107

Mesdames et Messieurs
les riverains du secteur
du chemin de la Salette

Mesdames, Messieurs,

L'ouverture de la voie SCNF chemin de la Salette avait été réalisée dans le cadre des travaux du tramway afin de permettre aux habitants du chemin de la Sellerie et de la Salette (partie basse) d'accéder à leur domicile. Celle-ci devait fermer après la fin des travaux du tramway.

Malgré les aménagements présentés lors de la réunion du 2 juillet 2013, il a été constaté d'importantes difficultés de partage de l'espace public entre les véhicules, les piétons et les cyclistes. Nous nous voyons donc dans l'obligation de fermer ce passage définitivement à la circulation des véhicules avant le 31 décembre 2014. Cette voie sera désormais exclusivement réservée aux piétons et aux cyclistes.

Je vous informe, d'autre part, que le chemin de la Salette entre l'avenue Pierre Mendès France et la voie SNCF sera réaménagé au cours du mandat. Une voie verte sera intégrée dans ce projet.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-François Dupic
Conseiller municipal délégué
Chargé du patrimoine bâti
et non bâti

